



Clothilde  
**OLLIER**

## RASSEMBLEMENT DES **ÉCOLOGISTES** ET DE **LA GAUCHE**

Je m'adresse à vous suite à notre rencontre, très enrichissante sur le plan politique et personnel et suite à votre sollicitation des candidats aux municipales.

Ex-chargée de mission à l'AGEFIPH et infirmière aux urgences, je sais l'importance des associations, des AESH dans les écoles, des animateurs, des salariés, des médecins, des AVS, des spécialistes qui chaque jour œuvrent à accompagner, former, améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap. Je sais que c'est principalement sur les épaules de ces milliers de personnes que repose le combat pour l'inclusion. C'est une chance pour notre société. Mais il faut davantage. Comme le disait Pierre Laroque, le père de la sécurité sociale en France : « Une société se juge à la façon dont elle traite les plus fragiles de ses membres ».

C'est avant tout au Politique de prendre ses responsabilités pour construire cette société pour toutes et tous, où le handicap ne sera plus regardé comme une déficience sortant de l'ordinaire mais comme une situation qu'il nous faut collectivement réparer. **C'est une forme de pacte social entre les élus et les citoyens qu'il nous faut dessiner**, car le handicap se vit différemment selon la société, le pays, la ville dans laquelle on se trouve.

Le Politique doit par conséquent agir sans relâche pour que les personnes en situation de handicap puissent vivre pleinement leur citoyenneté. Vivre en citoyen c'est d'abord avoir **les mêmes droits que tout le monde et les mêmes chances de se déplacer, d'étudier, de travailler, dans la Cité**. Cette égalité n'est possible que si l'on prend des mesures claires.

Notre vision relationnelle du handicap ouvre la voie à une politique volontariste, une bataille pour l'égalité.

Le Politique a donc une énorme responsabilité : plus que de compenser les situations, il a le pouvoir d'éviter, et d'annihiler à son échelle, la situation de handicap. Dans sa gestion de la voirie, de la concertation, du personnel municipal, de l'espace public en général, ainsi que dans l'aide apportée aux associations, dans le combat pour une éducation inclusive, **le Maire a les moyens d'établir un chemin vers l'autonomie de ses concitoyens**, de tous ses concitoyens.

Il convient d'abord de dire que pour bâtir cette société bienveillante et attentive dans la Ville de Montpellier, 7<sup>e</sup> Ville de France et sa Métropole de 31 communes, le dialogue, le partage et la proximité sont des conditions primordiales. Car, comment faire société quand nous vivons dans des quartiers sans âme, incohérents, sans lien, sans commerces, sans lieux de vie et souvent sans décideurs publics ? C'est impossible. Le lien avant tout, c'est ce que nous proposons.

## MES PROPOSITIONS RÉSUMÉES

- **Sur la concertation**, diminuer la taille des quartiers pour créer du lien et l'échange, créer une « Maison des diversités » et une instance de dialogue avec les personnes en situation de handicap et leurs représentants.
- **Sur l'urbanisme**, créer une accessibilité universelle comme fil conducteur des politiques publiques comme la création de trottoirs accessibles aux personnes à mobilité réduite en engageant un plan de 50 millions d'euros sur le mandat. Privilégier le travail en amont et en concertation, créer un Schéma Directeur d'Accessibilité de la voirie et de l'Espace Public (SDA)
- **Sur le logement**, nous souhaitons maintenir l'objectif de 100 % de logement neufs accessibles dans le parc social et privé. Adapter les logements dans le temps pour s'adapter à l'apparition de situations de handicap au cours de la vie. Rendre transparente le processus d'attribution des logements accessibles.
- **Sur les déplacements**, nous souhaitons donner des moyens nécessaires au GIHP, renforcer l'accessibilité des transports en commun, créer une ligne de bus accessible express entre la nouvelle gare et la gare Saint Roch, piétonniser les abords des écoles, accélérer sur la mise en accessibilité des EPR publics.
- **Sur la citoyenneté**, nous rendrons accessibles les lieux de vote, formerons les agents d'accueil à la prise en charge spécifique des personnes en situation de handicap et nous adapterons les documents administratifs aux différents handicaps.
- **Sur l'inclusion scolaire** nous souhaitons créer des postes « d'appuis scolaires » payés dignement, formés et embauchés 35h/semaine pour accompagner les élèves à besoin éducatif particulier sur le temps scolaire et périscolaire pour combler le manque d'AESH.
- **Sur la culture et le sport**, créer une application accessible, conçue avec des associatifs sur laquelle une carte interactive des lieux publics ou privés accessibles seront localisés, faire en sorte que les personnes en situation de handicap puissent participer aux événements sportifs organisés par la Mairie
- **Sur l'emploi** : continuer à embaucher, former et accompagner les agents publics. Et inciter les entreprises qui s'installeront dans la Green Valley à embaucher des salariés en situation de handicap.
- **Sur la prévention**, organiser le mois du handicap pour sensibiliser sur toutes les formes de handicap.

## 1. PLUS DE PROXIMITÉ POUR MIEUX DÉCIDER ENSEMBLE

Ainsi, nous souhaitons  **rapprocher les citoyens, en créant de plus petits quartiers**, cohérents géographiquement, équipés démocratiquement et financièrement. En effet, aujourd'hui, la Ville de Montpellier est composée de 7 immenses quartiers. Et d'adjoints au Maire qui sont censés tout connaître de ces sept quartiers. Nous voulons ramener la Ville à une trentaine de quartiers, animés par des comités de quartiers avec des maires adjoints spécifiques. Ces quartiers redessinés, favoriseront la concertation et ainsi la gestion des problématiques entre élus et citoyens, au premier rang desquels l'accessibilité. Nous souhaitons par ailleurs doter ces quartiers d'un budget participatif de 200 000 € par an. Ce qui permettra aux habitants de se saisir des enjeux, en lien avec les élus pour exercer leur citoyenneté et habiller leur vie quotidienne de projets innovants, ambitieux, accessibles à toutes et tous.

Cette concertation et cette prise de décision collective ne peut se faire que si nous soutenons les associations qui agissent et connaissent les problématiques individuelles de chacun.

Nous souhaitons dans ce cadre  **créer une « Maison des diversités », en lien avec les associations** afin que chacun chacune puisse trouver dans un même lieu un accueil bienveillant et des réponses claires sur des situations souvent compliquées.

Cette maison regroupera des associations du secteur du handicap et permettra de mutualiser un certain nombre d'équipements et d'améliorer la décision publique.  **Ce lieu sera également un lieu de démocratie.** Créée avec les associations pour qu'elles puissent apporter leur expertise et le faire fonctionner au plus près de leurs attentes, la Maison des diversités sera un lieu de rencontres permanentes entre élus du quartier, cabinet du maire, associations et citoyens en demande. La concertation doit être constante et des moments d'échanges très fréquents entre élus et associations.

Pour faciliter les échanges entre les personnes en situation de handicap et la Mairie, nous formerons les agents d'accueil et de standard à toutes les formes de handicap afin qu'elles puissent répondre aux demandes. Aussi, et c'est fondamental,  **nous adapterons les documents administratifs à toutes les formes de handicap** : visuel, psychique, dyslexie, dyspraxie, etc.

## 2. POUVOIR HABITER

Encore faut-il évidemment que chacun puisse habiter ces quartiers.  **Rendre accessible tous les logements**, c'est le premier enjeu. C'est pourquoi nous maintiendrons non seulement l'objectif de 100 % de logements neufs accessibles conformément à la loi de 2005 et non pas à 20 % comme cela a été décidé par le gouvernement actuel dans la loi ELAN en 2018. Nous userons pour cela de tous les moyens à notre disposition. Mais en plus, nous créerons avec les bailleurs sociaux et les maîtres d'ouvrage des adaptations spécifiques à des situations de handicap très spécifiques, comme cela a pu se faire dans d'autres communes : adaptations aux polyhandicapés, aux déficients psychiques, etc.

Par ailleurs, le handicap étant un processus qui peut apparaître au cours de la vie, il faut être proche des situations et des citoyens pour aménager les logements dans le temps et ainsi répondre aux nouveaux besoins des habitants durant leur vie.

Enfin, de la même manière que nous comptons rendre plus transparente l'attribution des logements sociaux, **nous souhaitons assurer la transparence des logements accessibles et publier les disponibilités** pour s'assurer de leur attribution aux personnes en situation de handicap.

Notre liste, fondamentalement écologique et sociale veut rompre avec le tout béton et la construction de bâtiments futuristes, déconnectés des enjeux environnementaux et sociaux. Nous souhaitons des habitations à taille humaine, accessibles, peu coûteuses sur le plan énergétique, pensées dans l'esprit des quartiers et leur environnement pour favoriser la proximité et le lien entre les habitants.

### 3. GARANTIR À CHACUN LE DROIT DE SE DÉPLACER

La liberté de se déplacer, d'aller et venir, est une liberté fondamentale. Pourtant, nous le vivons tous les jours dans Montpellier : beaucoup de rues sont inaccessibles.

Nous avons présenté avec Marc Le Tourneur, colistier et ancien directeur de la TAM qui a mis en place le réseau de tramway à Montpellier **un plan d'urgence pour les mobilités**. Au sein de ce plan, la première priorité s'adresse aux piétons et aux personnes à mobilité réduite. Il prévoit la réfection de la voirie pour toutes les personnes qui se déplacent sur nos trottoirs : 50 millions d'euros seront ainsi investis dans la mise en place d'un réseau continu de liaisons piétonnes entre quartiers, écoles et institutions publiques (notamment la Mairie). Ce plan prévoit l'élargissement des trottoirs et l'enlèvement des obstacles (containers, poteaux...) ainsi que la simplification des traversées de carrefours. Ces mesures prendront leur sens dans une ville aux rues résidentielles où le 30 km/h sera la règle pour les voitures et 50 km/h l'exception, réservée aux axes de transit entre quartiers et communes. Par ailleurs, ce plan mobilités prévoit la création de bus à haut niveau de services accessibles à toutes et tous, aux fréquences étendues le soir après 22 h. Enfin, **la nouvelle Gare Sud de France**, qui est une punition pour tous ceux qui ne peuvent se déplacer en voiture, **sera rendue accessible par la mise en place d'un bus express** qui la reliera à la Gare Saint Roch en 20 minutes.

Dans le plan que nous avons proposé pour les écoles, **nous prévoyons la piétonnisation autour des écoles, et un grand plan de rénovation des écoles dont l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite fait cruellement défaut**. C'est une situation qui doit être réparée. Non seulement pour les enfants évidemment, qui pourraient ainsi être autonomes et **se déplacer en sécurité**, mais aussi **pour tous les citoyens**, les écoles représentant en effet **95 % des bureaux de vote de la Ville**. C'est donc une priorité pour notre équipe. Et nous n'attendrons pas pour agir.

Nous accorderons tous les moyens nécessaires au GIHP, en concertation avec lui, pour qu'il puisse prendre en charge les personnes qui ne peuvent utiliser les transports en commun.

## 4. UN CENTRE-VILLE ACCESSIBLE ET ATTRACTIF

Tout au long de cette campagne, j'ai affirmé que si j'étais élue Maire de Montpellier, une de mes premières décisions serait de stopper la construction du méga centre commercial « Ode à la mer » prévu à l'entrée de Montpellier entre Lattes et Pérols. Ce centre commercial qui fait 2,5 fois la taille d'Odysseum détruira des emplois de proximité en centre-ville et détruira l'environnement, tout en augmentant la pollution due au trafic routier.

Ce que j'envisage, au contraire, c'est de faire rayonner le centre-ville et les faubourgs qui l'entourent. Je sais que l'accessibilité n'est aujourd'hui pas assurée dans ses commerces et dans la plupart de ses établissements publics et privés. C'est pourquoi comme dit plus haut, **j'accélérerai non seulement sur la mise en accessibilité des établissements publics pour personnes à mobilité réduite** immédiat pour nous mettre en conformité avec la loi du 11 février 2005 mais **je faciliterai également l'accès au centre-ville en engageant et en accélérant la mise en accessibilité des établissements privés**. Il en va de la vitalité de nos commerces de proximité et il en va surtout de l'égalité d'accès aux loisirs et à la consommation pour tous les citoyens. Je le ferai avec tous les acteurs privés et publics, en les encourageant y compris financièrement à se mettre en conformité.

Montpellier est une ville universitaire où les nouvelles technologies se développent. Le numérique offre des possibilités qui peuvent contribuer à réduire les situations de handicap et à faciliter la vie quotidienne de milliers de personnes. Je souhaite ainsi développer une application mobile, accessible, conçue avec des associatifs du monde du handicap, sur laquelle une carte interactive des lieux publics ou privés accessibles seront localisés pour permettre aux personnes en situation de handicap de gagner du temps dans leurs déplacements et de notifier les établissements non conformes. Les commerces y verront leur intérêt et cela les encouragera à accélérer leur mise en accessibilité. Vis-à-vis de ces acteurs économiques privés, nous userons de toutes les mesures d'incitation et de dialogue possible pour engager la transition.

De même, pour les lieux culturels et sportifs, nous proposerons de former les salariés et les agents pour les équiper. Nous faciliterons l'accès à un même niveau de services dans les musées et les lieux de culture, pour tous, quelle que soit sa situation. Lorsque j'étais Maire de Murles, je me suis engagée à ce que **les compétitions sportives organisées par la Mairie soient accessibles aux handicapés, en mixité, dans la même compétition**. Je continuerai de porter ce combat pour Montpellier.

## 5. SUR L'EMPLOI, ACCOMPAGNER ET ÊTRE AMBITIEUX

Au niveau national, nous savons que le quota des 6 % est contourné, bafoué. Au niveau local, les majorités successives ont su dépasser ce cadre et ont dépassé ce seuil légal. Nous poursuivrons sur cette lancée. **Nous souhaitons embaucher, former, et également faciliter les reconversions professionnelles de nos agents** lorsqu'ils veulent évoluer dans leur carrière. La relation entre un Maire et ses agents est fondamentale et j'ai toujours été attentive, y compris dans mon engagement syndical au bien être des employés. Vous n'aurez donc pas de mauvaise surprise avec moi de ce point de vue-là et je ne me cacherai pas.

Pour l'emploi privé, il faut travailler avec les acteurs économiques locaux sur la formation et inciter les entreprises à embaucher des salariés en situation de handicap. Nombre de métiers sont accessibles selon les situations, mais les discriminations à l'embauche subsistent. Je souhaite faire de Montpellier un poumon de l'économie verte, l'économie de demain, centrée sur l'humain, sur le lien, sur une production responsable et une consommation de proximité. Cette économie que je veux installer à Montpellier créera des milliers d'emplois de tous secteurs : artisans, ouvriers, conseils, services, professions intermédiaires. Cette économie, je la souhaite sociale et j'inciterai donc les entreprises qui s'installent sur notre territoire à salarier tous les profils, toutes les compétences, car **c'est dans la diversité qu'une équipe peut se créer et une économie fonctionner.**

## 6. RENFORCER LES MOYENS DE L'ÉCOLE POUR GARANTIR LA PROMESSE D'INCLUSION

L'École, notre bien commun, est touchée par les mesures d'austérité et de coupes dans les budgets par le gouvernement actuel, comme tous les services publics. Cela a des conséquences très concrètes pour tous les élèves et notamment ceux en situation de handicap. **Les AESH et les AVS n'ont pas vu augmenter leur salaire, ni même leur formation.** Payées **700 euros par mois**, elles courent d'une école à une autre, d'un élève à un autre, d'une situation à une autre, sans être accompagnée par leur hiérarchie dans leur métier. C'est insupportable. Comme je l'ai inscrit dans mon programme, nous recruterons des « appuis scolaires » au niveau de la Mairie à 35 h par semaine, formés, payés dignement, qui seront chargés d'accompagner les enseignants dans l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers et notamment ceux en situation de handicap. **Sur le temps scolaire et sur le temps périscolaire.** Cette mesure de justice, nous la devons aux parents, aux enseignants, et surtout aux enfants.

Comme je l'ai inscrit dans mon programme que vous pourrez consulter ici <http://ollier2020.com/>, je souhaite faire de Montpellier la capitale de l'écologie et de la justice sociale. Une ville à taille humaine, solidaire et tolérante.

C'est ma volonté pour Montpellier. Mon chemin. Notre chemin.

**Clothilde OLLIER**, tête de liste du Rassemblement des Ecologistes et de la Gauche.



P/6